

Solidarite

La Région relance l'appel à projet « Midi-Pyrénées pour tous » et le prix « Handi entreprise citoyenne »

Avec le renouvellement de deux actions phares, l'appel à projets « Midi-Pyrénées pour tous » et le prix « Handi entreprise citoyenne », la Région Midi-Pyrénées réaffirme son engagement en faveur des personnes en situation de handicap.

Elle relance en effet, pour sa troisième édition, son appel à projets « **Midi-Pyrénées pour tous** » afin de soutenir **les actions innovantes en faveur de l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap**.

Cet appel à projets s'adresse aux associations représentatives des personnes en situation de handicap ou mettant en œuvre des actions spécifiques en faveur d'une meilleure inclusion de ces publics. Elles devront s'entourer de partenaires sur la question traitée afin de proposer un projet global et efficace, à échelle régionale.

Cet appel à projets a permis de soutenir 16 projets en 2012 et 25 projets en 2013.

Après le succès des 2 premières éditions en 2011 et 2013, la Région renouvelle également le **prix « Handi entreprise citoyenne »** en 2014. Il récompense les entreprises qui conduisent, au-delà de leurs obligations légales, des démarches remarquables en direction de leurs salariés porteurs de handicap ou visant à leur meilleure inclusion au sein de l'entreprise.

En 2013, 7 entreprises ont ainsi été primées (pour un montant total de récompenses de 25 000 €, hors grands groupes qui reçoivent un prix d'honneur).

La date limite de candidatures pour l'appel à projets « Midi-Pyrénées pour tous »

et le prix « Handi entreprise citoyenne » est fixée au 12 septembre 2014.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur :

<http://www.midipyrenees.fr/Appel-a-projet-MIDI-PYRENEES-POUR-TOUS>

<http://www.midipyrenees.fr/Prix-Handi-entreprise-citoyenne>

La Région Midi-Pyrénées mène depuis plusieurs années une politique volontariste en faveur des personnes en situation de handicap. Après avoir lancé en 2008, un « Conseil consultatif régional des personnes en situation de handicap » qui réunit ses partenaires associatifs, institutionnels et privés du monde économique et du handicap, elle a adopté en novembre 2011 un « Agenda 22 », feuille de route visant à promouvoir l'égalité des chances des personnes en situation de handicap, comportant 46 actions.

Par ailleurs, la Région Midi-Pyrénées figure parmi les employeurs publics exemplaires avec 6,60% de travailleurs handicapés exerçant dans l'institution.